# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ERES & SYCOMORE PARTNERS
## CODE ISIN : FR0013149960

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

*Le FCP a pour objectif de réaliser une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans, par une sélection rigoureuse d'actions européennes et internationales intégrant des critères ESG contraignants, associée à une variation opportuniste et discrétionnaire de l'exposition du portefeuille aux marchés d'actions.*

Le fonds est un FCP nourricier du fonds SYCOMORE PARTNERS. A ce titre, l'actif du FCP ERES & SYCOMORE PARTNERS est investi en permanence à 90% ou plus de ses actifs en parts du fonds maître « SYCOMORE PARTNERS» part I et à titre accessoire en liquidités. La performance du fonds pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

L'orientation de gestion du fonds maître SYCOMORE PARTNERS est la suivante :
*La sélection des actions (« stock picking ») repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises, visant à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque estimée, sans contraintes de secteur ou de capitalisation des sociétés cibles. Le portefeuille peut donc être exposé jusqu'en totalité à des sociétés de petite ou moyenne capitalisation (inférieure à un milliard d'euros). Les actions européennes, Suisse et Grande-Bretagne comprises, peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net. Les autres marchés internationaux peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net (dont 10% pays émergents). L'exposition globale aux marchés d'actions peut varier de 0% à 100%, le portefeuille demeurant néanmoins investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles aux plans d'épargne en actions (PEA). Le processus d'analyse, notation et sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre en permanence au moins 90% de la portion de l'actif net investie en actions (sont exclues tous les autres actifs éligibles et notamment les OPC, les instruments du marché monétaire, les instruments dérivés et les liquidités). Cette analyse et notation, menée selon notre méthodologie propriétaire "SPICE" (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment), vise notamment à appréhender la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, collaborateurs, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important de développement d'une entreprise.*

*Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'équipe de gestion s'appuie également sur les exclusions ISR (aucun investissement dans des activités ayant un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise par le vote en assemblée générale), les approches best in universe (sélection des meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement) et best effort (investissement dans des entreprises consentant des efforts visibles en matière de développement durable, quand bien même elles ne figureraient pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement en matière ESG).*

*Par conséquent, l'univers d'investissement éligible du fonds est réduit d'au moins 20% par rapport à l'univers initial, à savoir les actions cotées sur les marchés internationaux (principalement européens) et couvertes par notre notre analyse ESG. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du FCP et dans notre Politique d'Engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com. En complément aux investissements en actions, et notamment pour gérer l'exposition du portefeuille aux marchés d'actions, le FCP pourra investir dans les instruments financiers suivants :*

*- Instruments du marché monétaire, publics ou privés, notés au moins AA par les agences de notation (jusqu'à 25% de l'actif net) ;*

*- Instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux marchés d'actions et optimiser la gestion de sa trésorerie ;*

*- OPCVM ayant pour objectif la réalisation d'une performance de type monétaire (jusqu'à 10% de l'actif net).*

**Indicateur de référence I** Néant

**Affectation des revenus I** Capitalisation pure

**Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I** Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant 10H00 à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/ livraison J+3.

**Fréquence de valorisation I** La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

**Durée de placement minimum recommandée I** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans et/ou au PERCO.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

*A risque plus faible* — *A risque plus élevé*

*Rendement potentiellement plus faible* — *Rendement potentiellement plus élevé*

| 1 | 2 | 3 | 4 | **5** | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement. Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit I** Le fonds maître peut détenir indirectement à travers ses investissements en OPC des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatif et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidite plus réduite.

**Risque de liquidité I** Le fonds maître peut investir indirectement à travers ses investissements en OPC sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entrainer des écarts de valorisations importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Garantie I** Le Fonds n'est pas garanti en capital.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| Frais d'entrée | 3.00% |
| Frais de sortie | Néant |
| Frais de conversion | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
|---|---|
| Frais courants | 1.55%* |
| **Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Néant |

**Les frais d'entrée et de sortie affichés** communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : www.eres-gestion.com ou par courrier sur simple demande.

## PERFORMANCES PASSEES

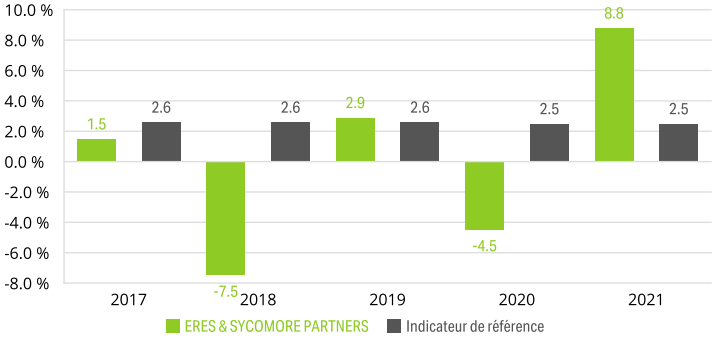


Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

**Date de création du fonds I** 2016

**Date de lancement de la part I** 01/06/2016

**Devise de référence I** EUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire I** CACEIS Bank.

Cette catégorie de parts est tous souscripteurs.

Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site www.eres-gestion.com et par courrier sur simple demande au 115 rue Réaumur,CS 63235, 75080 Paris Cedex 02. Ces documents sont disponibles uniquement en français. Le prospectus, le DICI, les rapports et les comptes périodiques du fonds maître SYCOMORE PARTNERS (I) sont disponibles sur simple demande auprès de SYCOMORE AM.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.eres-gestion.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.

**Fiscalité I** La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.